

Paris, le 20 septembre 2018

## La région Île-de-France va accompagner la reconversion professionnelle de 500 personnes dans l'artisanat

Dans le cadre de l'examen de la stratégie régionale en faveur de l'artisanat et du commerce, les élus MoDem ont obtenu le vote d'un amendement qui fixe l'objectif de reconvertir 500 salariés dans les métiers de l'artisanat, notamment en leur proposant des immersions professionnelles pendant plusieurs semaines.

Pour Béatrice Lecouturier **“la question de la reconversion dans les métiers de l'artisanat et du commerce est de plus en plus présente avec de nombreux actifs, notamment des cadres, qui se posent des questions sur le sens qu'ils veulent donner à leur vie professionnelle. Le but de notre amendement est de les accompagner dans leur volonté de changer de vie tout en palliant une crise des vocations dans certaines métiers.”**

La réalisation de cet objectif se fera en mobilisant et en coordonnant les différents services et organismes concernés dont le Service Public Régional de l'Orientation et par le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt en 2019 en partenariat avec l'APEC Île-de-France pour repérer et soutenir les initiatives innovantes visant à orienter les actifs franciliens réfléchissant à une reconversion professionnelle dans les métiers de l'artisanat.

**Yann Wehring**, président du groupe CD

**Béatrice Lecouturier**, conseillère régionale déléguée à l'Orientation

## CONTACT PRESSE

Martin Gallic / [martin.gallic@iledefrance.fr](mailto:martin.gallic@iledefrance.fr) / 01 53 85 69 21